

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE BAIXAS

Nombre d'Administrateurs
en exercice 13
présents 9
votants 12

Délibération N° 004/2026

OBJET : ACCEPTATION DE DONS AU CCAS DE BAIXAS.

L'An Deux Mille Vingt Six : le 03 février à 17h00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de BAIXAS s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles FOXONET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le 28 janvier 2026

PRÉSENTS : M. Gilles FOXONET - M. Fabien CASTANO – Mme Stéphanie VIDAL - Mme Valérie FRANCO - Mme Virginie POLLET - M. Richard BAZIAN – Mme Marie-Christine BUON – Mme Danielle DRILLES – M. Rachid HASSANI

ABSENTS AYANT VOTE PAR PROCURATION : Mme Audrey PIQUÉ donne procuration à Mme Stéphanie VIDAL - Mme Mauricette SOL donne procuration à Mme Virginie POLLET – Mme Nathalie FOXONET donne procuration à Mme Danielle DRILLES

ABSENT EXCUSÉ : Mme Marie-Line GOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Stéphanie VIDAL

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration que le CCAS est habilité à recevoir des dons par la loi elle-même, conformément aux articles L123-8 et R123-25 du Code de l'Action Sociale et de la Famille.

Il soumet au Conseil d'Administration les dons ci-après remis au CCAS de Baixas :

- chèque d'un montant de 70 € (soixante-dix euros) remis par Mme LANES
- chèque d'un montant de 60 € (soixante euros) remis par M. BOSCH.
- virement d'un montant de 80 € (quatre-vingts euros) effectué par M. SANJOSE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

OUI l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le don d'un montant de 70 € (soixante-dix euros) remis par chèque au CCAS de Baixas par Mme LANES.

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

066-216600148-DECCAS_004_2026-DE
A G E D I

APPROUVE le don d'un montant de 60 € (soixante euros) remis par chèque au CCAS de Baixas par M. BOSCH.

APPROUVE le don d'un montant de 80 € (quatre-vingts euros) effectué par virement au CCAS de Baixas par M. SANJOSE.

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à l'encaissement de ces dons.

AINSI fait et délibéré à Baixas, les Jours, Mois et An que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

En Mairie, le 03 février 2026

Le Président,

Gilles FOXONET



Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

066-216600148-DECCAS_004_2026-DE
A G E D I